

# Règlement Panic! Reverse, Le Cinéma à l'Envers

—

## Partie 2 : Appel aux vidéos

### article 1 - dates et lieux

La sixième édition de Panic! Reverse, Le Cinéma à l'Envers a lieu du 1<sup>er</sup> février 2017 au 31 novembre 2017. En cas de problème indépendant de sa volonté, Panic! Reverse se réserve le droit d'annuler ou de modifier les dates et lieux de la manifestation.

### article 2 - conditions d'inscription des bandes annonces

Les bandes annonces doivent :

- mentionner « Panic! Reverse » ou bien le logo du festival
- mentionner le nom de l'auteur de l'affiche au générique

Durée maximum : 5 minutes

Le participant devra envoyer le lien wetransfer à l'adresse [info@panicreverse.com](mailto:info@panicreverse.com) avant le 24 septembre 2017 minuit, accompagnée des renseignements suivants :

Nom

Prénom,

Adresse email

Numéro de téléphone

### article 3 - compétitions

Le Jury de Panic! Reverse sélectionnera les bandes annonces qui seront diffusées lors de la cérémonie de clôture et projection. Les gagnants seront prévenus par email de leur sélection.

### article 4 - droits

Les participants cèdent à Panic! Reverse le droit de diffusion des vidéos lors de la cérémonie de remise des prix, sur son site internet et réseaux sociaux, et sur les sites internet de ses partenaires, dans la presse, pour l'exposition à la boutique Potemkine ainsi dans les festival partenaires (pour ces dernière diffusion, une autorisation leur sera demandée).

Aucune utilisation commerciale des œuvres ne sera faite

## **article 5 - jury & prix**

Le jury de la compétition décernera à Paris les prix suivants :

- Sélection des meilleures vidéos pour diffusion lors de la cérémonie de remise des prix
- Prix du jury

Après la cérémonie de remise des prix, les internautes voterons en ligne sur la plateforme partenaire [www.universcine.com](http://www.universcine.com) pour leur bande annonce favorite. Celle-ci se verra décernée le « prix du public-universciné »

A gagner : diffusion au cinéma lors de la remise des prix, abonnement universciné, DVDs, abonnements à Kibлинд, Bandes dessinées, affiches de films...

Les auteurs seront évidemment mentionnés au générique de la vidéo se référant à leur affiche.